

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Conférence de presse

*Bilan du nouveau « tour des communes » réalisé par Emir Kir  
entre les mois de septembre et décembre 2009  
et annonce des nouvelles initiatives en matière de Propreté publique  
qui seront prises en réponse  
aux demandes des gestionnaires communaux  
Vendredi 11 décembre 2009, 10h30*

Bruxelles compte 20 opérateurs principaux de la Propreté publique: la Région et les 19 communes. Pour réussir le défi de la propreté, il est donc essentiel que ces 20 acteurs unissent leurs forces et travaillent en bonne intelligence et coordination. C'est pourquoi, depuis 5 ans, Emir Kir réalise périodiquement un "tour des communes" afin d'écouter leurs responsables, de prendre note de leurs besoins et demandes en la matière, et d'ainsi pouvoir apporter des réponses adéquates aux besoins sur le terrain.

De septembre à décembre 2009, Emir Kir est reparti à la rencontre des 19 autorités communales. Voici les constats les plus significatifs qui ressortent de cette nouvelle concertation, ainsi que les pistes proposées pour répondre à certaines demandes des communes.

Un constat général, plutôt positif pour commencer: toutes les communes sont satisfaites de l'évolution des rapports entre elles et l'Agence Bruxelles-Propreté. En cinq ans, les liens ont été définitivement retissés. Les contacts sont réguliers grâce aux différents outils et mécanismes de collaboration et de rencontre mis en place, notamment

- l'entrée en fonction au sein de l'Agence Bruxelles-Propreté depuis fin 2005 des dix "coordinateurs", agents de liaison entre l'Agence et les communes. Chaque agent a deux communes en charge et est l'interlocuteur privilégié de la commune pour régler tout souci qui se pose au quotidien, qui a un lien avec l'Agence.
- les comités de pilotage, qui se réunissent au moins trois fois par an. Ceux-ci sont composés de représentants de l'Agence Bruxelles-Propreté, de la commune et du cabinet d'Emir Kir. Ils permettent d'assurer le suivi des "contrats de propreté" qui lient l'Agence aux communes.

Les communes ont également fait part de leur soulagement quant au **maintien du subside régional** qui leur est accordé annuellement, et ce, d'autant plus qu'elles éprouvent une

difficulté grandissante à faire face à l'ensemble de leurs missions de propreté publique. Le montant global qui leur est accordé est de 4.117.807 euros.

**Les initiatives mises en place par la Région portent également visiblement leurs fruits. Voici les principales:**

#### **1°) Zones-phares**

Ces zones, délimitées territorialement, font l'objet d'un nettoyage intensif, quotidien, permanent.

35 (!) zones ont déjà été établies depuis 2007 et fonctionnent très bien (liste en annexe). D'où la volonté de certaines communes (notamment Molenbeek, Anderlecht, Ganshoren et Ixelles) de voir certaines d'entre elles étendues, voire d'en créer de nouvelles.

Deux nouvelles zones sont d'ores et déjà à l'étude: l'une à la **place Liedts** à Schaerbeek et l'autre à la **place Simonis** à Koekelberg.

#### **2°) Zones sacs fuchsias**

Au nombre de 10 aujourd'hui (liste en annexe), elles contribuent également au maintien de la propreté totale dans des quartiers commerçants très fréquentés de la Région. Le principe est simple: l'Agence Bruxelles-Propreté vient ramasser deux fois par jour les déchets des commerçants qui ont conclu un contrat avec elle, et ce, six jours par semaine (soit douze ramassages par semaine). Certaines communes (dont Ixelles) demandent d'examiner les possibilités d'extension de ces zones, voire la création de nouvelles.

#### **3°) Travail le soir et le week-end**

Sous l'ancienne législation, Emir Kir avait recommandé à toutes les communes d'affecter une partie du subside qu'elles perçoivent de la Région à l'intensification ou à l'organisation du travail de la propreté le soir et le week-end. Cette recommandation a porté ses fruits puisque un grand nombre de communes a aujourd'hui un service de nettoyage qui travaille le week-end et/ou le soir (notamment à Schaerbeek, la Ville de Bruxelles, Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles ou encore Forest).

Emir Kir voudrait voir cette tendance encore s'intensifier, et se diversifier (travail plus intensif lors des beaux jours, où l'affluence est grande, lors des soldes, etc).

#### **4°) Collecte des encombrants**

Depuis deux ans, la Région a mis sur pied une vaste campagne annuelle de collecte d'encombrants, qui permet à tous les ménages bruxellois de se débarrasser gratuitement de 3m<sup>3</sup> gratuitement (en plus des 2x2m<sup>3</sup> gratuits annuels). Ces campagnes ont connu un

succès impressionnant, preuve qu'elles étaient une vraie nécessité. Les communes sont également ravies de ce service, la plupart ayant dû mettre fin ou à tout le moins fortement réduire leur propre service de récolte d'encombrants, faute de moyens.

#### **5°) Bulles à verre enterrées**

Toutes les communes ont fait la demande à la Région d'être équipées en bulles à verre enterrées. Le placement de ces bulles a débuté cette année. 20 d'entre elles sont désormais placées (ou sur le point de l'être). 70 autres vont suivre. Si les communes sont ravies de ce nouvel équipement financé entièrement par la Région, moins nuisible au niveau visuel et sonore, certaines ont fait part de leur volonté d'accélérer le processus d'installation de ces bulles. Il faut cependant rappeler que l'installation de ces nouvelles bulles est tributaire du sous-sol de notre Région, déjà fort dense. La collaboration avec les ingénieurs des communes est donc indispensable et peut prendre du temps.

#### **6°) Extension des collectes de déchets de jardin en porte-à-porte**

Les communes collectées en porte-à-porte sont évidemment très contentes. Aujourd'hui, elles sont au nombre de 14. Les autres (Schaerbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Ixelles et une partie de Bruxelles-Ville) désirent évidemment bénéficier de ce même service, assez unique il faut bien le reconnaître. Qu'elles soient rassurées: ce sera bien le cas le jour où le centre de biométhanisation sera ouvert.

### **Les problématiques restantes, partagées par la plupart des communes. Les efforts à fournir dans les mois à venir.**

#### **1°) Nettoyement des sites propres de la STIB**

Toutes les communes qui totalisent de longs kilomètres de sites propres de la Stib (et particulièrement de sites propres de trams) sur leur territoire s'en sont plaintes: ceux-ci ne sont pas suffisamment nettoyés.

Aujourd'hui, c'est la STIB qui est responsable de ce nettoyage. Mais cela ne suit apparemment pas. C'est pourquoi l'accord de Gouvernement prévoit que cette tâche soit reprise par les services de Bruxelles-Propreté. Un accord en ce sens avec la STIB devra être formalisé. Il faudra toutefois s'assurer de ce que les moyens nécessaires à cette nouvelle mission soient bien attribués à l'Agence Bruxelles-Propreté.

#### **2°) Qualité de l'espace public**

Il faut absolument investir dans l'amélioration de la qualité de l'espace public, et notamment dans le placement et remplacement de corbeilles urbaines. Plusieurs communes ont fait part de leur volonté de voir l'espace public équipé de corbeilles sélectives, et particulièrement aux abords des écoles. Un projet pilote sera mené en ce sens

à Etterbeek, où la densité en établissements scolaires est importante.

Mais plus fondamentalement, c'est d'un plan global de remplacement des corbeilles défectueuses et de densification du réseau de corbeilles sur l'ensemble du territoire régional dont Bruxelles a prioritairement besoin. C'est pourquoi un accord de principe est pris avec la Ministre Grouwels, en charge des travaux publics, pour qu'une cellule conjointe ABP/Bruxelles Mobilité soit créée afin de résoudre cette problématique qui concerne les deux services (Bruxelles Mobilité pour le placement/remplacement des corbeilles et l'ABP pour la vidange).

### **3°) Les pigeons**

Pratiquement toutes les communes en ont fait part: les pigeons, qui prolifèrent dans notre environnement urbain, causent de nombreuses dégradations. La plupart d'entre elles ont déjà mené une réflexion sur le sujet. Il est aujourd'hui nécessaire qu'un échange de vue global soit organisé pour que des initiatives communes et concertées soient prises. Une réunion sera organisée au premier trimestre 2010 avec ce point à l'ordre du jour, ainsi qu'un autre qu'il est fondamental d'évoquer ensemble: celui de la répression des actes de malpropreté.

### **4°) La répression des actes de malpropreté**

Certaines communes sont déjà très actives et efficaces en la matière (notamment la Ville de Bruxelles ou la commune de Schaerbeek).

La volonté aujourd'hui, c'est de rassembler toutes les parties concernées, dont notamment les communes autour d'un objectif commun: établir une liste des dix actes de malpropreté les plus courants et harmoniser le tarif des sanctions y relatives.

### **5°) Les pies, les corneilles et les renards**

Certaines communes, et particulièrement celles en lisière de forêt, sont victimes d'un mal particulier: les sacs-poubelles de leurs habitants sont régulièrement éventrés par des coup de bec de pies ou de corneilles ou par des morsures de renards. Si dans certains quartiers, il a déjà été permis aux habitants de mettre leurs sacs dans des bacs rigides, cette problématique va faire l'objet d'une attention et d'une réflexion plus globale dans les semaines qui viennent.

## **Conclusion**

*"Ces rencontres régulières avec les responsables communaux et leurs services sont essentielles, conclut Emir Kir. Elles me permettent de savoir exactement quels sont les demandes et besoins précis. C'est chaque fois un enrichissement, une source inestimable de renseignements. J'ai été*

*particulièrement ravi de constater que les relations entre la Région et les communes sont désormais au beau fixe et que la volonté de collaboration est tangible. Toutes les communes ont par exemple été très réceptives quand j'ai profité de l'occasion pour les solliciter afin qu'elles nous aident à la mise en oeuvre de l'obligation de tri. Toutes ont accepté de mettre leurs canaux de diffusion d'information à notre disposition, ainsi que de nous aider à faire passer le message dans certains quartiers moins trieurs... Je tiens ici à les en remercier."*

Contact presse:

Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300